

Accusé de réception en préfecture
045-244500427-20190923-2019-099-DE
Date de télétransmission : 26/09/2019
Date de réception préfecture : 26/09/2019



2018

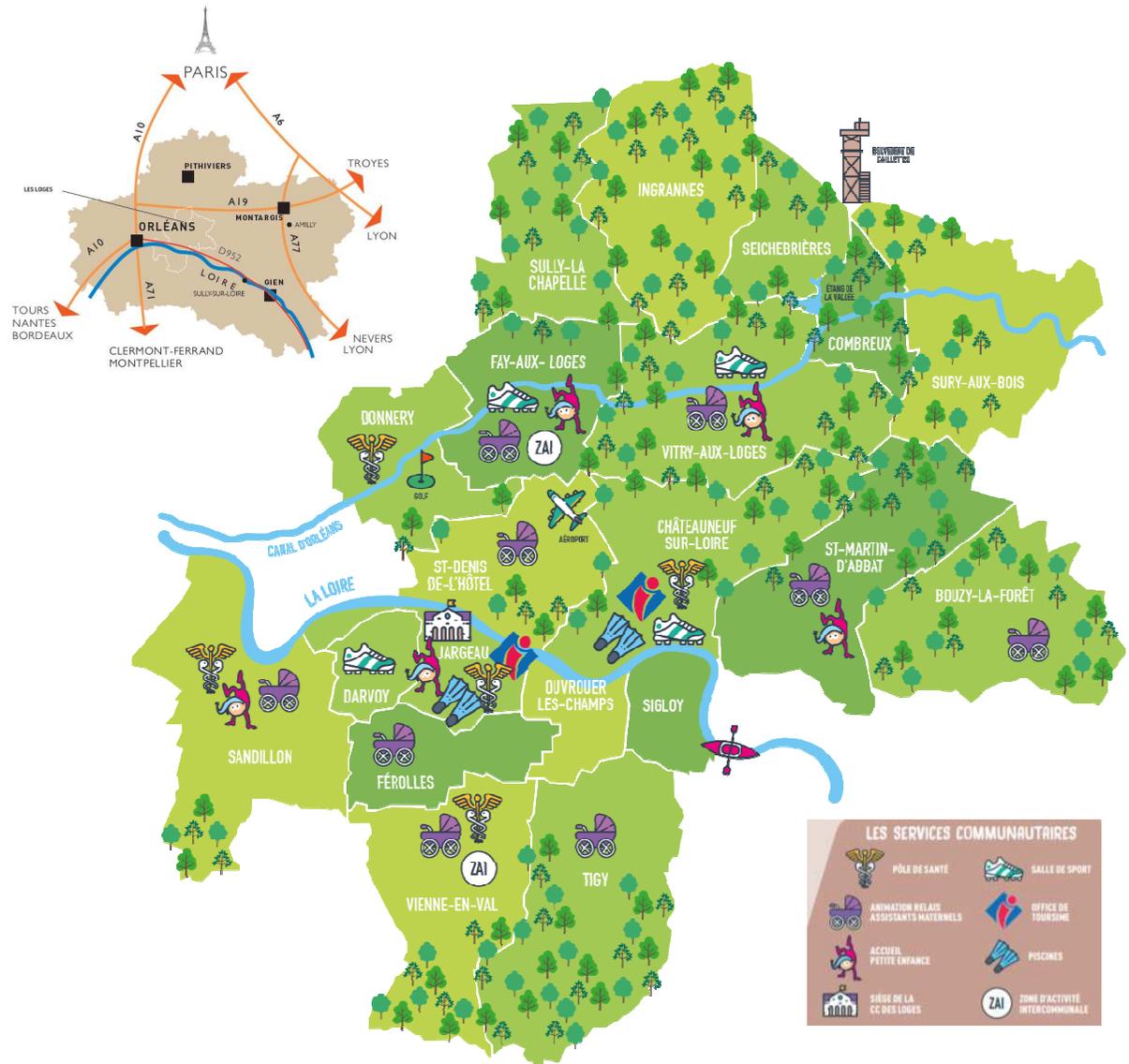
Communauté
de Communes
des **Loges**

RAPPORT D'ACTIVITE

LE TERRITOIRE

Espace à dominante rurale, située au cœur du Département du Loiret, en bordure Est de la Métropole Orléanaise, la CCL se trouve à équidistance des principaux axes autoroutiers (A10, A19 et A77) et traversée par la RD2060. Elle profite également de la présence de l'aéroport du Loiret situé à Saint Denis de l'Hôtel.

La CCL constitue un territoire attractif, en croissance démographique soutenue (croissance annuelle moyenne de 0,8% sur la période 2009-2014 contre 0,5% pour le territoire métropolitain) entre Forêt d'Orléans, Canal, Loire et Val.



LES COMPETENCES



DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

URBANISME

- Définir les objectifs de développement du territoire dans le cadre du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)
- Instruire, pour le compte des communes, les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Accompagner les chefs d'entreprises dans l'implantation et le développement de leurs activités
- Promouvoir l'offre foncière à vocation économique
- Soutenir les activités de proximité : commerce, artisanat, services et circuits courts

TOURISME

- Soutenir les actions de l'office intercommunal de tourisme
- Promouvoir le territoire en lien avec les professionnels du tourisme

LOGEMENT

- Accompagner financièrement les propriétaires pour la rénovation énergétique des logements
- Apporter la garantie financière aux bailleurs sociaux pour la réalisation de nouveaux logements

CADRE DE VIE

Valoriser les centres-bourgs des communes de la Communauté de Communes des Loges par des aménagements urbains et paysagers



SERVICES À LA POPULATION

PETITE ENFANCE

- Accueillir collectivement les enfants de 0 à 4 ans au sein d'équipements dédiés au jeune public
- Informer, orienter et accompagner les familles et les assistants maternels dans le cadre des RAM

SANTÉ

- Renforcer l'offre de santé sur le territoire de la Communauté de Communes des Loges
- Financer des maisons pluridisciplinaires de santé pour favoriser l'installation de professionnels libéraux
- Assurer le fonctionnement du centre intercommunal de santé

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Construire, entretenir et garantir le bon fonctionnement des salles de sports et des piscines



ENVIRONNEMENT

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en œuvre de leur installation
- Contrôler le bon fonctionnement des installations

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DU RISQUE INONDATION

- Assurer l'entretien des digues de la Loire
- Restaurer et entretenir les cours d'eau. Cette mission est déléguée aux syndicats de rivière

GESTION DES DÉCHETS

Cette mission est déléguée au SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire



PATRIMOINE

VOIRIE

Rénover, réaménager et entretenir les voiries d'intérêt communautaire

BÂTIMENTS

- Définir les programmes de construction, suivre la réalisation
- Assurer l'entretien des bâtiments communautaires

GENS DU VOYAGE

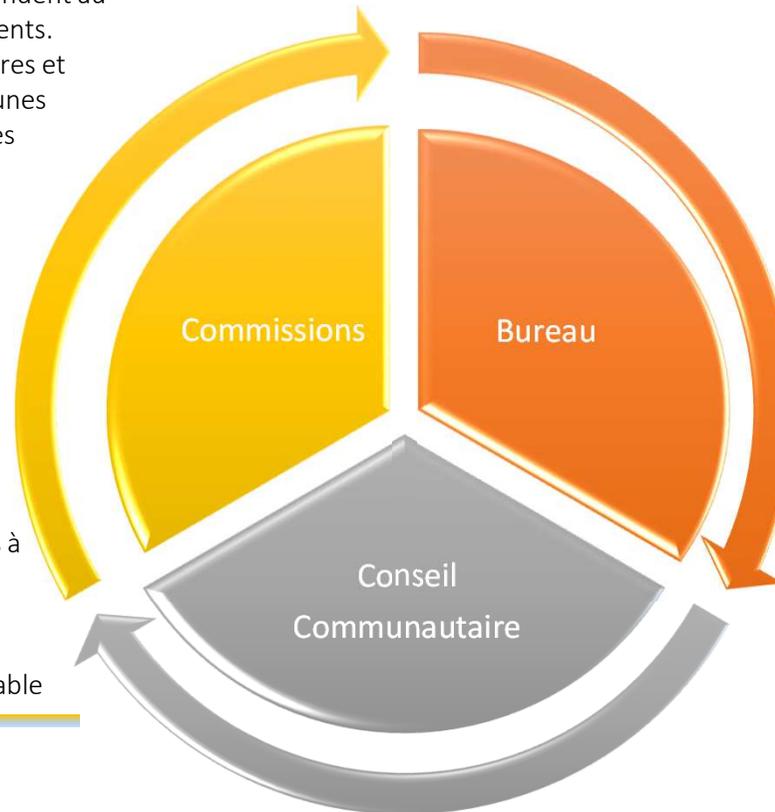
Gérer l'aire d'accueil de Châteauneuf-sur-Loire

LA GOUVERNANCE

Les 11 commissions thématiques correspondent au périmètre des délégations des Vice-Présidents. Elles sont composées d'élus communautaires et d'élus des conseils municipaux des communes membres. Elles préparent les dossiers et les projets. Elles émettent un avis consultatif.

Les commissions :

- Finances
- Développement économique
- Services aux communes
- Urbanisme / SCOT / PLH
- Cœurs de village
- Voirie
- Equipements
- Santé / Petite enfance / services à la population
- SPANC / GEMAPI
- Tourisme / communication
- Mobilité et développement durable



Le Bureau se compose du Président, des 19 autres maires des communes de la CCL et des Vice-Présidents (adjoints ou conseillers municipaux) soit 23 personnes au total. Le Bureau débat des orientations stratégiques, des actions et projets relevant des champs de compétences de la CCL avant leur présentation au Conseil communautaire. Il arrête l'ordre du jour du Conseil.

**11 conseils en
2018
138 délibérations**

45 conseillers communautaires

Le conseil communautaire de chaque commune a été défini par les règles de droit commun prévues au Code Général des Collectivités Territoriales. Chaque commune est représentée au prorata de sa population, au minimum par un élu.

Le Conseil Communautaire est l'assemblée délibérante, organe de décision. Il définit la politique de la CCL. Il vote le budget et les projets proposés par les commissions thématiques et le Bureau. Il gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de la CCL.

LA GOUVERNANCE

LE BUREAU



Jean Pierre GARNIER
Président
Maire de Saint Denis de l'Hôtel



Jean Claude NAIZONDARD
4^e Vice-Président
Maire de Vitry aux Loges



Florence BONDUEL
Maire de Bouzy la Forêt



Frédéric MURA
Maire de Fay aux Loges



A. ROUMEGAS PORCHE
St Denis de l'Hôtel



Danielle MARSAL
Maire de Sury aux Bois



Florence GALZIN
1^{ère} Vice-Présidente
Maire de Châteauneuf sur Loire



Anne BESNIER
5^e Vice-Président
Conseillère municipale Fay aux Loges



P. de la ROCHEFOUCAULT
Maire de Combreux



David DUPUIS
Maire de Férolles



Joël TURPIN
Maire de St Martin d'Abbat



Noël LEGOFF
Maire de Tigy



Jean-Marc GIBEY
2^e Vice-Président
Maire de Jargeau



Gérard MALBO
6^e Vice-Président
Maire de Sandillon



Philippe LODENET
Maire de Darvov



Robert RAPINE
Maire de Ingrannes



Marie Agnès GARNIER
Maire de Sigloy



Yann THOMAS
Adjoint Vienne en Val



Philippe VACHER
3^e Vice-Président
Maire de Seichebrières



Régis PLISSON
7^e Vice-Président
1^{er} adjoint Châteauneuf sur Loire



Daniel CHAUFTON
Maire de Donnery



Laurence MONNOT
Maire d'Ouvrouer les Champs



Odile de COURCY
Maire de Sully la Chapelle

Fin 2018, Madame Patricia BOURGEAIS et Monsieur Daniel CHAUFTON ont démissionné de leurs fonctions de Vice-Présidents.

LA GOUVERNANCE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

BOUZY LA FORET

Florence BONDUEL
François DAUBIN (suppléant)

CHATEAUNEUF SUR LOIRE

Florence GALZIN
Régis PLISSON
Martine GAUGE-GRÜN
Philippe ASSENCIO
Michèle VERCRUYSSSEN
Benoît GUEROULT
Michèle PLANQUE
Dominique BONNEFOY

COMBREUX

Philibert de LA ROCHEFOUCAULT
Christian GASNIER (suppléant)

DARVOY

Philippe LODENET
Valérie TANCHOUX

DONNERY

Daniel CHAUFTON
Jocelyne CHESNEAU
Jean Yves THOMAS (†)

FAY AUX LOGES

Frédéric MURA
Paul PERRIN
Anne BESNIER
Richard RAMOS

FEROLLES

David DUPUIS
Sylvie POPLAIN (suppléante)

INGRANNES

Robert RAPINE
Axelle de SAINT AFRIQUE (suppléant)

JARGEAU

Jean Marc GIBEY
Sophie HERON
Joël HOURDEQUIN
Marie Yvonne ARDOUREL
Daniel BRETON

OUVROUER LES CHAMPS

Laurence MONNOT
Geneviève LEROUX BACHELET
(suppléante)

SAINT DENIS DE L'HOTEL

Jean Pierre GARNIER
Anne ROUMEGAS PORCHE
Daniel OBERSON

SAINT MARTIN D'ABBAT

Joël TURPIN
Marie Françoise GOUMAND
(suppléante)

SANDILLON

Gérard MALBO
Denis BISSONNIER
Odile TAFFOUREAU
Pascal JUTEAU

SEICHEBRIERES

Philippe VACHER
André ROUSSEAU (suppléant)

SIGLOY

Marie Agnès GARNIER
Michèle THOUVIGNON (suppléant)

SULLY LA CHAPELLE

Odile de COURCY
Philippe LAVELLE (suppléant)

SURY AUX BOIS

Danielle MARSAL
Alain GERMAIN (suppléant)

TIGY

Noël LE GOFF
Jean Pierre LAGNY

VIENNE EN VAL

Odile DURAND
Yann THOMAS

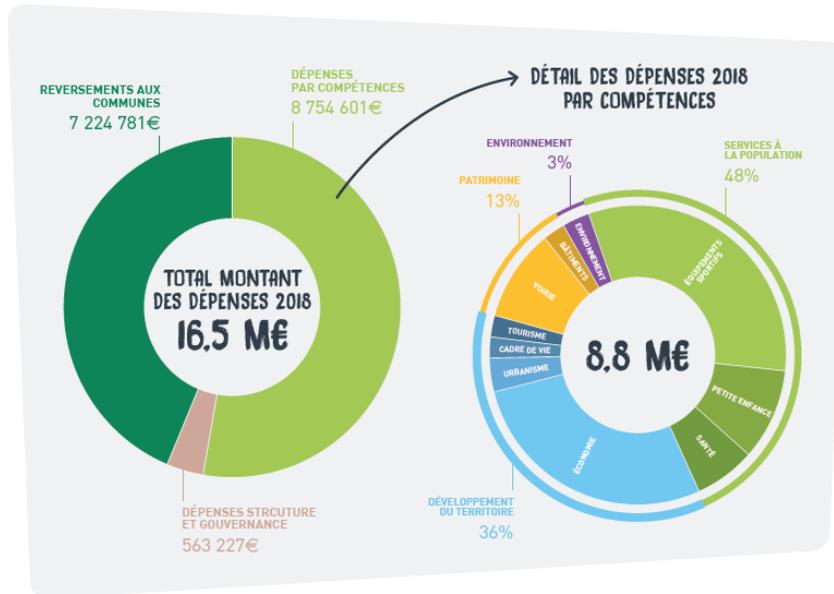
VITRY AUX LOGES

Jean Claude NAIZONDARD
Christel BARBIER

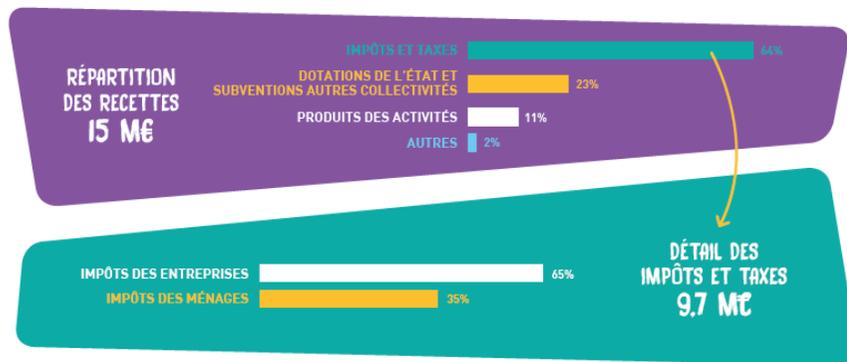
LES FINANCES

LES DÉPENSES 2018

Fonctionnement et Investissement



LES RECETTES 2018



Les taux de fiscalité intercommunaux sont inchangés depuis le début du mandat.

TAXE D'HABITATION : 6,45% TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES : 2,67% COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES : 19,4%

LES PRINCIPALES REALISATIONS 2018



Livraison de la salle de sport de Fay aux Loges

Architecte : atelier B.Penneron
Montant de l'opération : 2,5 M€
Activités principales : tennis et danse



Rénovation de la salle de sport de Vitry aux Loges

Architecte : C.S.Architecture
Montant de l'opération : 0,86 M€
Activités principales : tennis et Muay Thai



Réfection rue de l'Ancienne gare à Tigy

Maitre d'œuvre : EMC BTP
Montant de l'opération : 0,2 M€

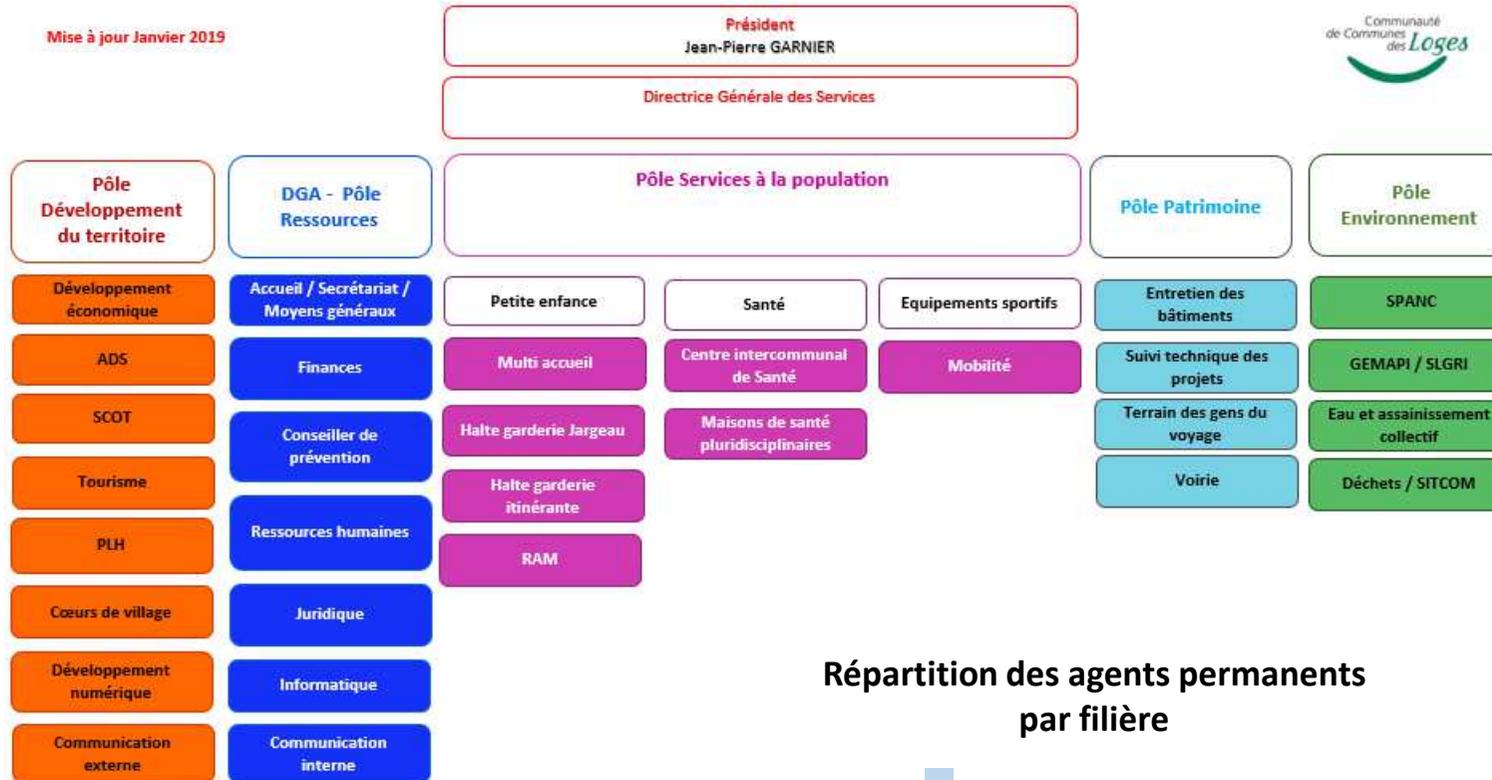


Aménagement de la place du port à Châteauneuf sur Loire

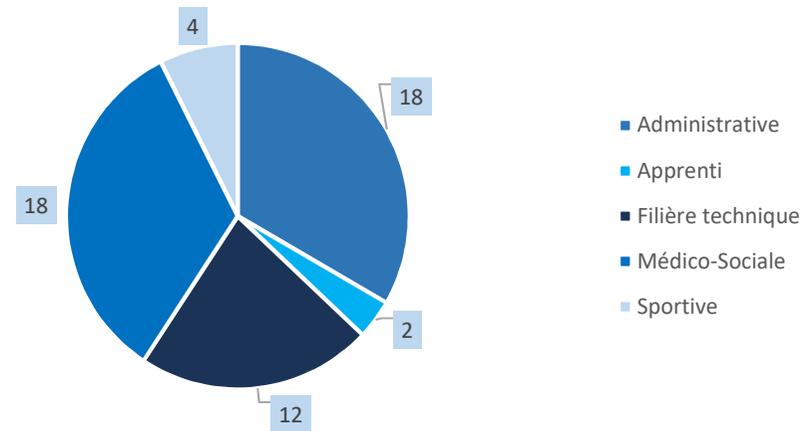
Maitre d'œuvre : STRIBLEN - INCA
Montant de l'opération : 1,18 M€
Fonds de concours CCL : 0,53 M€

LE PERSONNEL

Mise à jour Janvier 2019



Répartition des agents permanents par filière



45
femmes

7
hommes



LA PETITE ENFANCE

LA PETITE ENFANCE EN QUELQUES CHIFFRES

403 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s sur le territoire soit environ 1 100 places.

786 enfants de moins de 3 ans sont accueillis chez un(e) assistant(e) maternel(le).

203 enfants accueillis dans les structures d'accueil collectif.

PLACES D'ACCUEIL
AU SEIN DES
STRUCTURES D'ACCUEIL
COLLECTIF POUR
LES 0-4 ANS

66



4



RELAIS ASSISTANTS
MATERNELS

En 2018, la CCL gère 4 relais assistants maternels et 3 structures d'accueil collectif. Elle dispose également de 10 berceaux à la crèche Fée des Bulles sur la ZAC des Loges. Elle participe au financement de l'association Familles Rurales de Châteauneuf qui gère une halte garderie parentale et un relais assistants maternels (la gestion sera reprise directement par la CCL au 1^{er} juillet 2019).

Suite à l'extension du périmètre de la CCL et après quelques mois de travail en commun, la définition d'un projet de service a permis une réflexion globale sur les objectifs, les organisations et les méthodes de travail. Ce projet a été adopté lors du conseil communautaire du 25 juin 2018.

Dans ce cadre, ont été mises en œuvre les actions suivantes :

- L'ouverture le jeudi après-midi du multi-accueil de Sandillon
- L'ouverture le lundi à la halte-garderie de Jargeau
- La généralisation des postes à 30 heures pour l'équipe de la petite enfance
- Le recrutement permanent des personnes en CDD ou en détachement
- Un objectif de taux d'occupation de 75% au sein des structures collectives. Celui-ci a été compris entre 74 et 79% en 2018
- L'harmonisation des méthodes de travail des 4 RAM en tendant à assurer un rôle de guichet unique pour les familles





LA SANTE

La CCL est très engagée dans les actions pouvant favoriser l'accès aux soins de la population du territoire.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre en 2018 :

- L'octroi d'une aide de 24 K€ à deux jeunes médecins qui se sont installés en pratique libérale au sein de la MSP de Châteauneuf sur Loire.
- Le déménagement du Centre Intercommunal de Santé (CIS) de Châteauneuf sur Loire à Jargeau afin de rééquilibrer la répartition des médecins sur le territoire.
- La création d'un groupe de travail spécifique santé au sein de la commission « services à la population » afin de travailler sur l'attractivité du territoire pour de nouveaux médecins.



Les équipements santé gérés par la CCL :

- Les maisons de santé pluridisciplinaires de Châteauneuf sur Loire, Sandillon et Vienne en Val
- Le centre intercommunal de santé
- Le cabinet médical de Donnery



1 266

Patients ayant leur médecin traitant au CIS

11%

Des patients ont plus de 80 ans



26%

Des patients en arrêt longue maladie

213

Nouveaux patients suite à l'installation du CIS à Jargeau (et 199 départs)

Collaboration avec

**1 infirmière
ASALEE**



LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

La CCL gère 2 piscines et 4 salles de sport.

L'année 2018 a été marquée par :

- La mise en service des salles de Vitry aux Loges (réhabilitation) et Fay aux Loges (construction)
- L'attribution du marché de conception réalisation pour la réhabilitation complète de la piscine de Châteauneuf sur Loire.

Le projet de réhabilitation de la piscine de Châteauneuf sur Loire

Montant du projet : 6 M€

Objectifs : mise aux normes des installations, amélioration de la performance énergétique, accès aux personnes à mobilité réduite et amélioration de l'offre de service à la population.

Groupement attributaire : BAUDIN Châteauneuf avec l'Atelier ARCOS Architecture

Programme : restructuration des espaces intérieurs notamment du hall d'accueil et des vestiaires, réfection du bassin intérieur de 25m (parois inox et fond membrane), création d'un 2e bassin intérieur (12,5 m x 6,5 m), création d'un splash pad extérieur, réfection du bassin extérieur (tout inox).

Calendrier : démarrage des travaux en septembre 2018
– Livraison 1^{er} trimestre 2020.

Projet



Phase de démolition



Mécénat BAUDIN Châteauneuf

A l'occasion des 100 ans de l'entreprise, BAUDIN Châteauneuf a proposé à la CCL de remplacer le revêtement carrelage du bassin intérieur de 25m par un nouveau procédé breveté par l'entreprise INOXINOV : parois inox et fond membrane.

L'effort financier réalisé par l'entreprise est estimé à 110 K€.





LA MOBILITE

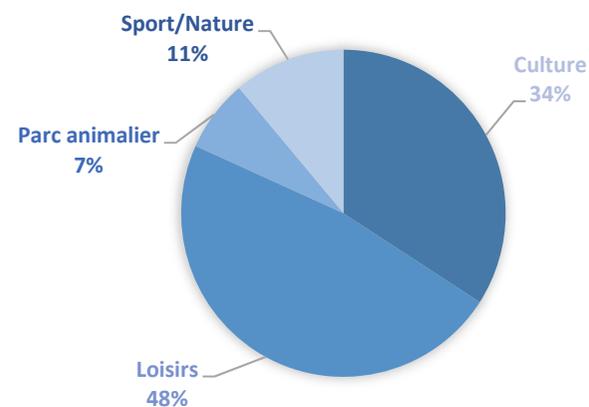
La CCL a pris en charge 254 trajets des écoles vers les piscines pour un montant de 47 880 €.

126 déplacements pour transporter 5 465 enfants des ALSH vers différents sites de sorties pour un montant de 52 800 €.

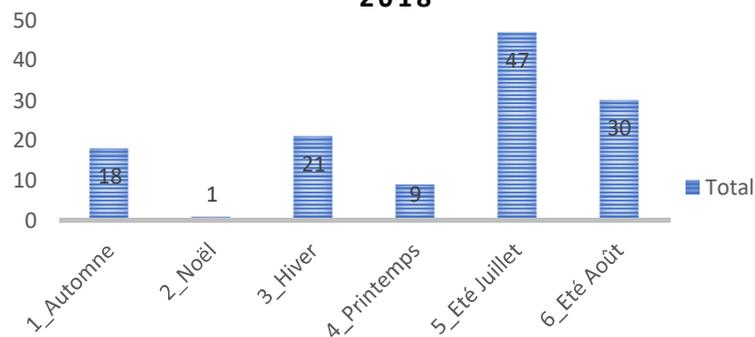
Le budget des transports des écoles vers les piscines intercommunales en 2018



Les sorties par thème des ALSH en 2018



Les sorties des ALSH par période en 2018





LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le développement économique est une priorité pour la CCL.

En 2018, la CCL a signé une convention de partenariat économique avec la Région Centre Val de Loire. Ce partenariat s'organise autour de 3 grands domaines :

- L'animation et la promotion économique
- L'aménagement des parcs d'activités et les aides à l'immobilier
- Les aides aux entreprises

Ce partenariat repose sur le principe d'une intervention conjointe des deux collectivités.

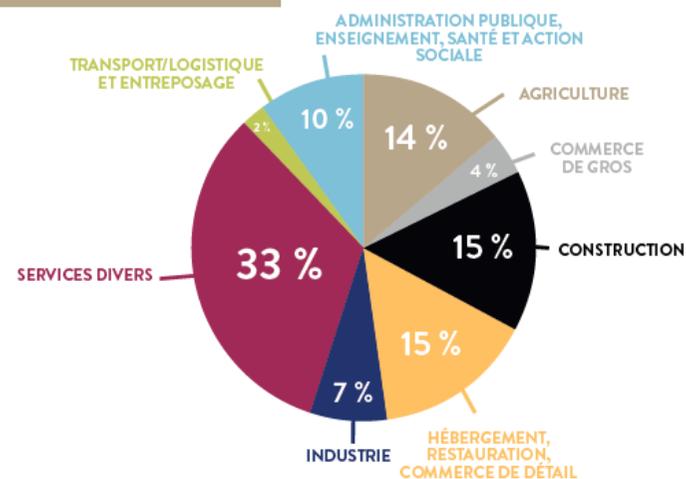
Suite à cette convention, la CCL a mis en place des aides financières pour accompagner les entreprises qui s'installent ou se développent sur son territoire :

- L'aide à l'immobilier pour les entreprises exerçant dans les secteurs de l'artisanat, de l'industrie, des services aux entreprises, du commerce de gros, du commerce de détail (-300m²), de l'hôtellerie dans leur projet d'investissement immobilier.
- L'aide aux TPE permet d'accompagner financièrement les entreprises artisanales, commerciales et d'insertion dans leur projet d'investissement lors de la création, la reprise ou du développement de leur activité.

Par ailleurs, la CC des Loges a conventionné avec Initiative Loiret pour aider les entrepreneurs de TPE à créer, reprendre, développer, innover avec des prêts d'honneur sans intérêt ni garantie.

Tissu économique

3 032 ÉTABLISSEMENTS
AU 1^{ER} JANVIER 2018



Source : Insee / Bodacc, optimisation AGDE, Janvier 2018

GESTION DE 3 ZONES D'ACTIVITÉS
SOIT 89 HECTARES ENVIRON

FILIÈRES D'EXCELLENCE

> Disponible **immédiatement**

- ZA Saint Germain à Vienne-en-Val : **7 ha**
- ZAC des Loges à Fay-aux-Loges : **2.7 ha**

- L'agriculture
- L'agroalimentaire
- Le BTP – Construction, la métallurgie
- Le bois

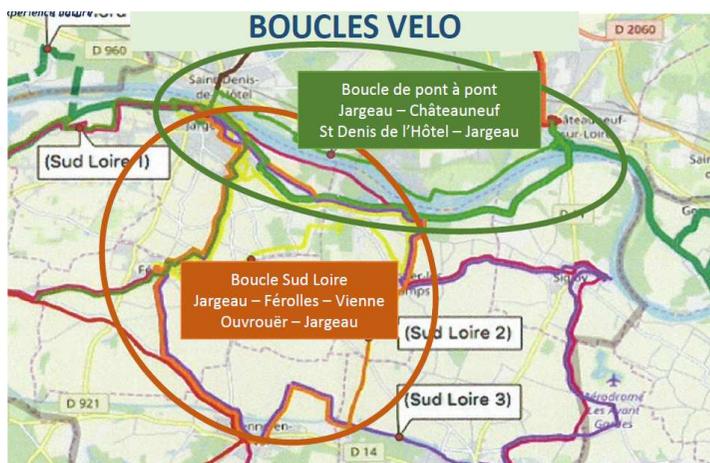


LE TOURISME

La CCL a pris la compétence tourisme au 1^{er} janvier 2017 et a délégué l'exercice de cette compétence à l'Office de Tourisme Intercommunal Val de Loire et Forêt d'Orléans (OTI).

La CCL et l'OTI ont signé une convention d'objectifs 2019 – 2020 afin de définir les axes prioritaires d'intervention en matière touristique. En contrepartie, la CCL verse à l'OTI une subvention de fonctionnement annuelle qui s'est élevée à 170 K€ en 2018.

Par ailleurs, la CCL a mis en place la taxe de séjour afin de financer des investissements pour le développement touristique du territoire. Ces investissements sont essentiellement tournés vers les boucles cyclables.



LES CHIFFRES CLES

98 
hébergements
déclarés pour la taxe
de séjour

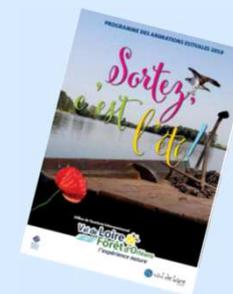
4 687
touristes
accueillis par l'OTI

57% taux
d'occupation
des hôtels

33 410 
passages de vélos
au compteur d'Ouvrouër
Les Champs

65
animations recensées

683 participants
Sur les 21 animations réalisées à
la demande de l'OTI





LE LOGEMENT ET LE CADRE DE VIE

Bilan PLH

La CCL a adopté son 1^{er} Programme Local de l'Habitat (PLH), de façon volontariste, en février 2012 pour une durée de 6 ans.

Le diagnostic territorial avait permis de fixer un objectif de production de 1 332 logements sur les 6 ans, réparti entre les 14 communes alors membres de la CCL.

En 2018, la CCL a confié à un étudiant en Master 2 une mission pour établir le bilan provisoire de ce PLH.

Le parc locatif social sur le territoire de la CCL compte 1 289 logements (RPLS 2017). Ce sont les communes qui gèrent les logements réservés.

CHIFFRES CLÉS



Source : Insee, Recensement de la population 2015, Population légales 2018

Les garanties d'emprunt accordées

Année	Bailleur	Commune	Nb de logements	Type de logements	Capital restant dû des emprunts garantis au 31/12/2018
2015	Immobilière Val de Loire	Fay aux Loges	8	2 PLAI - 6 PLUS	465 615 €
	Logem Loiret	Châteauneuf sur Loire	20	5 PLAI - 15 PLUS	1 191 987 €
	Vallogis	Fay aux Loges	4	1 PLAI - 3 PLUS	219 282 €
2016	Immobilière Val de Loire	Jargeau	22	6 PLAI - 16 PLUS	1 314 585 €
	Immobilière Val de Loire	Châteauneuf sur Loire	9	3 PLAI - 6 PLUS	592 154 €
	Logem Loiret	Fay aux Loges	1	1 PLAI	14 075 €
2017	Immobilière Val de Loire	Châteauneuf sur Loire	6	1PLAI - 5 PLUS	366 194 €
2018	Logem Loiret	Châteauneuf sur Loire	20	7 PLAI - 13 PLUS	1 564 500 €
	France Loire	Darvoy	7		435 850 €
	Vallogis	Jargeau	11	logements collectifs	711 000 €
	Vallogis	Jargeau	4	maisons location accession	273 000 €
	Vallogis	Châteauneuf sur Loire	12	12 logements collectifs et 10 logements individuels	1 284 000 €
TOTAL					8 432 242 €

Les créations de logements

	Objectif	Réalisation sur 5 ans	Taux de réalisation
Pôle structurant <i>Châteauneuf sur Loire</i>	421	173	41%
2 pôles de développement mesuré <i>Jargeau et Saint Denis de l'Hôtel</i>	241	140	58%
5 pôles relai <i>Darvoy, Donnery, Fay-aux-Loges, Saint Martin d'Abbat, Vitry-aux-Loges</i>	530	243	46%
6 communes rurales <i>Bouzy la Forêt, Combreux, Ingrannes, Seichebrières, Sully la Chapelle, Sury aux Bois</i>	140	45	32%
TOTAL	1332	601	45%



LE LOGEMENT ET LE CADRE DE VIE

Cœurs de village

Par sa politique de cœur de village, la CCL contribue à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité des communes du territoire.

En 2018, trois opérations ont été achevées et inaugurées (photos ci-contre).

Deux nouvelles opérations ont été engagées :

- l'aménagement de la place de la Loire à Châteauneuf sur Loire : la CCL, via un fonds de concours (530 K€), a apporté 45% des financements.
- le centre bourg de Vitry aux Loges :
 - le réaménagement des rues Gambetta (RD10) et Octave Dupont
 - la création d'un parking rue Joseph Leber.

L'opération porte sur la sécurisation du centre-ville, la reprise de la chaussée, l'aménagement des cheminements pour les piétons et Personne à Mobilité Réduite (PMR), l'amélioration qualitative des espaces publics. La CCL apporte 370 K€ sur un budget total de 462 K€.

Programme HABITER MIEUX

La CCL a conventionné avec SOLIHA LOIRET pour participer au programme HABITER MIEUX qui a pour objectif l'amélioration de l'habitat privé.

En 2018, 10 projets ont été accompagnés financièrement, pour un montant de travaux global de 250 000 €. Le taux de subventionnement global (CCL + Département + ANAH) est de 44%.



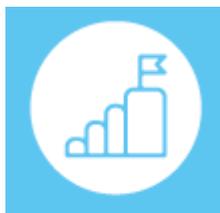
Bouzy la Forêt



Saint Martin d'Abbat



Sury aux Bois



L'URBANISME

La CCL instruit les dossiers d'autorisation du droit des sols pour le compte des 20 communes membres. Le nombre de dossiers instruits a augmenté de 4% entre 2017 et 2018.

BILAN 2018
Autorisation du Droit des Sols - dossiers déposés en 2018
 Communauté de Communes des LOGES

2018	PERMIS DE CONSTRUIRE	PERMIS DE DEMOLIR	PERMIS D'AMENAGER	DECLARATION PREALABLE	CERTIFICAT D'URBANISME		TOTAL
					Information CUA	Opérationnel CUB	
BOUZY LA FORET	23	0	0	28	31	2	84
CHATEAUNEUF / LOIRE	45	7	3	148	221	23	447
COMBREUX	3	1	0	5	6	2	17
DARVOY	8	2	1	25	39	12	87
DONNERY	30	1	2	46	75	40	194
FAY AUX LOGES	36	2	6	73	97	13	227
FEROLLES	8	0	0	26	25	4	63
INGRANNES	3	1	0	7	15	0	26
JARGEAU	25	1	2	53	101	11	193
OUVROUER LES CHAMPS	4	0	0	12	10	1	27
SANDILLON	42	1	0	45	24	12	124
ST DENIS DE L'HÔTEL	19	3	2	53	72	6	155
ST MARTIN D'ABBAT	21	1	2	31	50	9	114
SULLY LA CHAPELLE	7	1	0	13	9	3	33
SURY AUX BOIS	2	0	0	9	22	1	34
TIGY	23	1	0	49	75	10	158
VIENNE EN VAL	26	2	1	20	1	3	53
VITRY AUX LOGES	24	0	0	22	48	12	106
SIGLOY	10	0	0	8	19	0	37
TOTAL	359	24	19	673	940	164	2179



LA VOIRIE



Les principales réalisations 2018

Projets d'investissement :

Châteauneuf sur Loire

Rue de la Brosse 508 K€

Darvoy

Rue de la Pelle 470 K€

Fay aux Loges

Rue André Chenal 450 K€

Tigy

Rue de l'Ancienne gare 180 K€

Dépenses d'entretien courant de voirie : 692 K€



L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La CCL gère une aire d'accueil pour les gens du voyage, située à Châteauneuf sur Loire.

L'aire est constituée de 12 emplacements représentant 24 places. La superficie moyenne des places est de 75 m².

Le taux d'occupation en moyenne sur l'année 2018 a été de 44%.

91 personnes ont été accueillies dont 26 hommes, 28 femmes et 37 enfants de moins de 18 ans.

La durée moyenne des séjours a été de 2 mois.

La gestion de l'aire est confiée à l'entreprise VAGO.

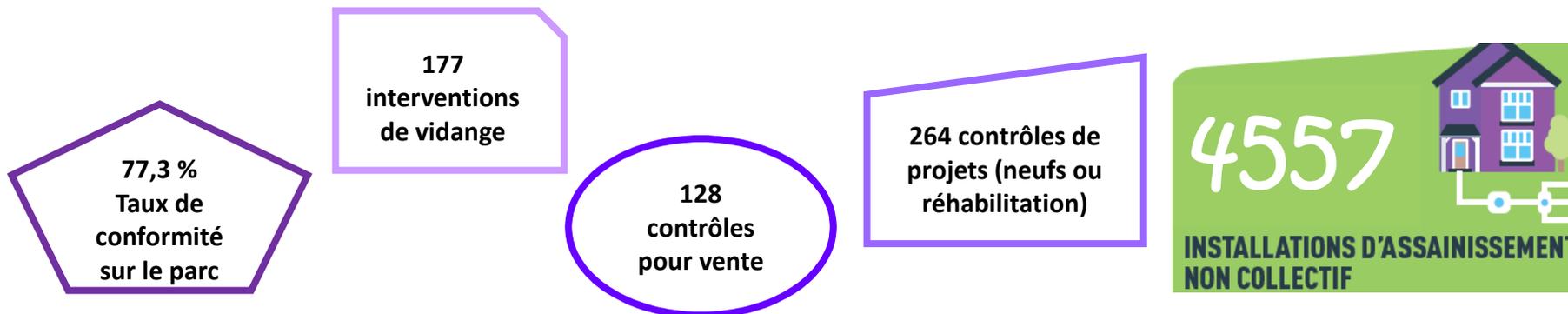




LE SPANC

Communes	Installations ANC	Communes	Installations ANC	Communes	Installations ANC
Bouzy la Forêt	296 (-24)	Ingrannes	172 (+2)	Sigloy	297 (+7)
Châteauneuf sur Loire	579 (+17)	Jargeau	172 (+6)	Sully la Chapelle	132 (+2)
Combreux	76 (+1)	Ouvrouer les Champs	109 (-1)	Sury aux bois	351 (+2)
Darvoy	16 (0)	Saint Denis de l'Hôtel	62 (+7)	Tigy	466 (+14)
Donnery	122 (+3)	Saint Martin d'Abbat	285 (+2)	Vienne en Val	240 (0)
Fay aux Loges	466 (+10)	Sandillon	126 (-1)	Vitry aux Loges	483 (+6)
Férolles	87 (+1)	Seichebrières	20 (0)		
Total des installations				4557 (+54)	

(Le chiffre entre parenthèses indique la variation par rapport à l'année précédente)





LA GEMAPI

Au 1^{er} janvier 2018, la CCL a pris la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et de la protection contre les inondations) suite à la loi MAPTAM, N°2014-58 du 27 janvier 2014 .

La CCL a décidé de ne pas mettre en place la taxe GEMAPI.

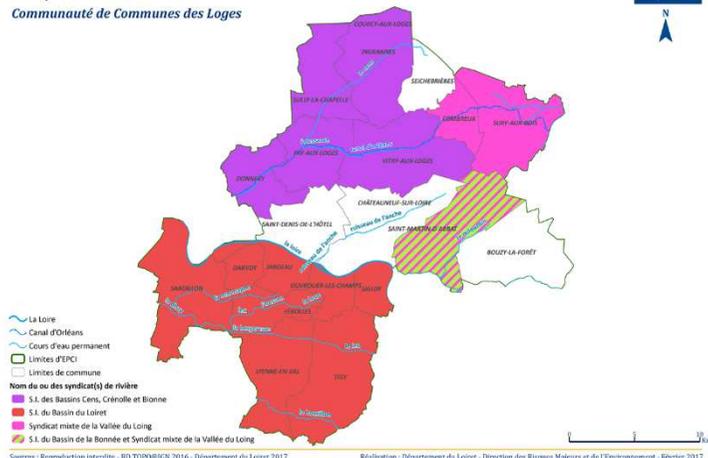
Pour exercer cette compétence, la CCL s'appuie sur les syndicats de rivière auxquels elle a délégué l'exercice des compétences 1°, 2°, 8° de l'article L 211-7 du code de l'environnement.

Au 1^{er} janvier 2018, la CCL est donc devenue membre de 4 syndicats de rivière :

- Le SIBCA (syndicat intercommunal des bassins versants de la Bionne, du Cens, de la Crenolles et de leurs affluents)
- La Bonnée
- Le SIBL (syndicat intercommunal du bassin versant du Loiret)
- Le SIVLO (syndicat intercommunal de la vallée du Loing)

Les syndicats de rivières

Communauté de Communes des Loges



Sources : Reproduction interdite - BD TOPONIM 2016 - Département du Loiret 2017

Rédaction : Département du Loiret - Direction des Risques Majeurs et de l'Environnement - Février 2017

GEMAPI

1° Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

2° Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

8° Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

5° Défense contre les inondations

Concernant la compétence « Défense contre les inondations » (5° de l'article L211-7 du code de l'environnement), sur le territoire de la CCL, ce sont les digues qui constituent les principaux ouvrages de lutte contre les inondations. Ces digues étaient jusqu'alors gérées par l'Etat. En 2018, la CCL a signé une convention continuant à confier aux services de l'Etat la gestion des digues pour la période 2018-2024. Dans ce cadre, la Direction Départementale des Territoires prépare également la régularisation administrative des digues en système d'endigement.

La CCL s'est engagée à financer à hauteur de 53 K€ le programme de renforcement des digues dont le coût total s'élève à 5 M€.



Travaux de confortement des digues à Sigloy